

## PLAN DE COURS

### PHI-7704 : Sujets spéciaux (philosophie)

NRC 87737 | Automne 2022

Mode d'enseignement : Présentiel
----------------------------------

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Il s'agit de cours proposés, de façon ponctuelle, à l'occasion de la présence à l'Université Laval de professeurs invités ou encore en raison de thématiques particulières.

### Plage horaire

Séminaire			
lundi	12h30 à 15h20	<a href="#">FAS-428</a>	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

### Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=145138>

### Coordonnées et disponibilités

18 juin 2022 (10h25)

Jérôme Gosselin-Tapp

*Enseignant*

<https://www.fp.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel>

[/jerome-gosselin-tapp](#)

[jerome.gosselin-tapp@fp.ulaval.ca](mailto:jerome.gosselin-tapp@fp.ulaval.ca)

## Soutien technique

### CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

### Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

[Avis important concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

# Plan de cours non officiel

18 juin 2022 (10h25)

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectifs .....	4
Approche pédagogique .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>5</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>6</b>
Liste des évaluations .....	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Projet de recherche pour le travail final .....	6
Travail final .....	7
Fiches de lecture .....	7
Animation d'une séance de discussion .....	7
Barème de conversion .....	8
Gestion des délais .....	8
Politique sur le plagiat .....	8
Politique du français .....	8
Appréciation de l'enseignement .....	8
Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval .....	9
Étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage ou de santé mentale .....	9
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>9</b>
Matériel obligatoire .....	9
Matériel complémentaire .....	9
<b>Bibliographie</b> .....	<b>9</b>
Bibliographie .....	9

# Description du cours

---

## Introduction

Ce séminaire intitulé « Souveraineté, territoire et protection de l'environnement » vise à analyser conjointement les questions de la *gouvernance* du territoire et de la *protection* du territoire.

L'idée selon laquelle les États peuvent légitimement exercer une autorité politique sur un territoire donné est un des principes fondamentaux qui structurent notre monde politique. À l'échelle internationale, le système westphalien repose d'emblée sur la reconnaissance du caractère exclusif de la souveraineté territoriale des États. Au niveau national, les gouvernements assurent aussi le contrôle des frontières, en plus d'exercer la gouvernance centralisée du territoire et de l'exploitation des ressources naturelles.

L'idée de souveraineté territoriale soulève toutefois plusieurs questions en ce qui a trait à ses fondements normatifs. Quel est le sujet des droits territoriaux? S'agit-il ultimement des individus, des États ou encore des peuples? De plus, sur quelle base peut-on justifier ces droits? Est-ce sur la base d'un rapport de *propriété* exercé par des individus et/ou des groupes? Ou alors, la souveraineté territoriale se justifie-t-elle plutôt par un *droit à l'autodétermination*?

La question des fondements normatifs des droits territoriaux des États a d'ailleurs récemment fait l'objet d'un regain d'intérêt en philosophie politique. Un des objectifs de ce séminaire est en ce sens de passer en revue les différentes théories contemporaines de la souveraineté territoriale. Ce séminaire vise aussi à lier la question de la souveraineté territoriale à un autre registre de questions concernant le rapport au territoire : celles concernant la justice environnementale et la protection de l'environnement. La question de la protection de l'environnement recoupe en effet directement celle des droits territoriaux. À l'échelle internationale, par exemple, les États qui refusent d'adhérer aux différents accords internationaux le font en vertu du caractère exclusif et absolu de leur souveraineté territoriale. À l'échelle nationale, la nature et la portée de l'intervention d'un gouvernement en matière de protection de l'environnement dépend aussi de la manière dont est justifiée et exercée la gouvernance étatique du territoire.

En mettant en dialogue la question de la souveraineté territoriale avec celle de la protection de l'environnement, ce séminaire vise donc à aborder les diverses considérations normatives entourant le rapport entre un groupe et le territoire qu'il occupe.

## Objectifs

18 juin 2022 (10h25)

### Objectifs de connaissance

- Explorer et interroger les différentes théories politiques contemporaines de la souveraineté territoriale.
- Mettre en dialogue les approches normatives concernant la protection de l'environnement (notamment les perspectives critiques sur la justice environnementale, l'écologie politique et l'écoféminisme) avec les théories de la souveraineté territoriale.
- S'appuyer sur les théories politiques de la souveraineté territoriale pour examiner la légitimité des différents mécanismes politiques de protection de l'environnement.

### Objectifs d'habiletés intellectuelles

- Naviguer entre différents niveaux d'analyse et d'abstraction, en appliquant notamment des considérations théoriques issues d'approches abstraites en philosophie politique à des enjeux plus empiriques.
- Développer des compétences en animation de séminaires et de discussions de groupe.
- Interagir avec des collègues chercheurs dans un esprit de collégialité et de collaboration dans le cadre d'un processus de rédaction d'un texte académique.
- Travailler à partir d'une approche pluridisciplinaire en philosophie politique appliquée.

## Approche pédagogique

La formule de ce séminaire a pour objectif d'initier les étudiant.e.s à la recherche en philosophie politique. La structure du cours vise donc à stimuler les échanges et la collaboration entre les étudiant.e.s.

Pour ce faire, ce séminaire comporte plus précisément deux types de séances.

La majorité des séances seront consacrées à *l'étude de textes*. Lors de ces séances, un.e étudiant.e (ou plusieurs étudiant.e.s selon le nombre d'inscrits au cours) sera invité.e à présenter le ou les textes à l'étude et à animer la discussion de groupe.

Deux séances seront aussi dédiées à *des ateliers de discussion* portant sur les travaux finaux (lors de la séance 6 et de la séance 11). Les étudiant.e.s seront alors invité.e.s à présenter informellement leurs travaux et à échanger avec les autres étudiant.e.s.

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Séance 1 - Présentation du séminaire</a> Pas de texte à l'étude	12 septembre
<a href="#">Séance 2 - Définir la souveraineté territoriale (1)</a> NINE C., 2008, « A Lockean Theory of Territory », <i>Political Studies</i> , vol. 56, p. 148-165.   SIMMONS A.J., 2001, « On the Territorial Rights of States », <i>Philosophical Issues</i> , vol. 35, no. 1, p. 300-326.	19 septembre
<a href="#">Séance 3 - Définir la souveraineté territoriale (2)</a> MILLER D., 2012, « Territorial Rights: Concept and Justification », <i>Political Studies</i> , vol. 60, no. 2, p. 252-268.   MOORE M., 2013, « Justice et théories contestées du territoire », <i>Philosophiques</i> , vol. 39, no. 2, p. 339-351	26 septembre
<a href="#">Séance 4 - Autodétermination et territoire (1)</a> MARGALIT A., RAZ J., 1990, « National Self-Determination », <i>Journal of Philosophy</i> , vol. 87, no. 9, p. 439-461.   SEYMOUR M., 2013, « Peuples et territoires », <i>Philosophiques</i> , vol. 39, no. 2, p. 353-365.	3 octobre
<a href="#">Lundi de l'Action de grâce</a> Pas de séminaire	10 octobre
<a href="#">Séance 5 - Autodétermination et territoire (2)</a> BORROWS J., 2018, « Earth-Bound: Indigenous Resurgence and Environmental Reconciliation », dans ASCH M., BORROWS J., TULLY J. (dirs.), <i>Resurgence and Reconciliation: Indigenous-Settler Relations and Earth Teachings</i> , Toronto, University of Toronto Press, p. 49-81.   COULTHARD G.S., 2018, « Pour le territoire : la lutte pour l'autodétermination de la Nation dénie », dans COULTHARD G.S., <i>Peau rouge, masques blancs. Contre la politique coloniale de la reconnaissance</i> , Montréal, Lux, p. 93-137.	17 octobre
<a href="#">Séance 6 - Atelier de discussion sur les projets pour le travail final</a> Pas de texte à l'étude	24 octobre
<a href="#">Semaine de lecture</a> Pas de séminaire	31 octobre
<a href="#">Séance 7 - Injustices environnementales</a> LARRÈRE C., 2017, « Quelle égalité pour l'écologie politique? », dans LARRÈRE C. (dir.), <i>Les inégalités environnementales</i> , Paris, Presses Universitaires de France, p. 5-28.   PELLOW, D.N., 2016, « Toward a critical environmental justice studies: Black Lives Matter as an Environmental Justice Challenge », <i>Du Bois Review</i> , vol. 13, no. 2, p. 221-236.	7 novembre
<a href="#">Séance 8 - Territoire, propriété et colonialisme</a> BURKHART B., 2019, « Philosophical Colonizing of People and Land », dans BURKHART, B., <i>Indigenizing Philosophy through the Land</i> , East Lansing, Michigan State University Press, p. 3-51.   TULLY J., 1993, « Rediscovering America: The Two treatises and aboriginal rights », dans TULLY J., <i>An approach to political philosophy: Locke in contexts</i> , Cambridge, Cambridge University Press, p. 137-178.	14 novembre
<a href="#">Séance 9 - Mouvement conservationniste et colonialisme</a> BIRCH T. H., 2007, « L'incarcération du sauvage: les zones de nature sauvage comme prisons », dans AFEISSA H.-S. (dir.), <i>Éthique de l'environnement : Nature, valeur, respect</i> , Paris, Vrin, p. 317-349.	21 novembre

NEUMANN R.P., 2018, « Nature État Territoire. Théoriser les enclosures de la conservation », dans GRABER F., LOCHER F.(dirs.), Posséder la nature. Environnement et propriété dans l'histoire, Paris, Éditions Amsterdam, p. 187-217.	
<a href="#">Séance 10 - Souveraineté territoriale interne</a> EISENBERG A., 2019, « Consent, resistance and the duty to consult », International Journal on Minority and Group Rights, vol. 27, no. 2, p. 270-290.   LEYDET D., 2019, « The power to consent: Indigenous peoples, states, and development projects », University of Toronto Law Journal, vol. 69, no. 3, p. 371-403.	28 novembre
<a href="#">Séance 11 - Atelier de discussion sur le travail final</a> Pas de texte à l'étude	5 décembre
<a href="#">Séance 12 - Autodétermination interne conjointe et gouvernance du territoire</a> GOSSELIN-TAPP J., « Rapport au territoire et autodétermination conjointe des nations internes ».   MOORE M., 2015, « Heartlands, Contested Areas, Secession, and Boundaries », dans A Political Theory of Territory, Oxford, Oxford University Press, p. 111-138.	12 décembre

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Projet de recherche pour le travail final	Dû le 30 oct. 2022 à 23h59	Individuel	20 %
Travail final	Dû le 16 déc. 2022 à 23h59	Individuel	40 %
Fiches de lecture	À déterminer	Individuel	15 %
Animation d'une séance de discussion	À déterminer	Individuel	25 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Projet de recherche pour le travail final

Date de remise : 30 oct. 2022 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

L'étudiant.e devra remettre un projet de recherche en vue du travail final, devant absolument porter sur un thème lié à celui du séminaire.

Le projet de recherche doit comporter trois sections : (1) une présentation de la problématique qui sera abordée dans le travail final (d'environ 2 pages); (2) une bibliographie commentée (de 5 à 10 références) et (3) un plan de rédaction du travail final.

La séance 6 sera consacrée à un atelier de discussion sur les projets de recherches, lors duquel les étudiant.e.s seront appelé.e.s à présenter leur plan de travail et à échanger avec les autres étudiant.e.s et le professeur.

Tout comme les autres travaux dans ce séminaire, le projet de recherche doit être rédigé en Times New Roman, taille 12, interligne et demi, avec des marges normales. L'étudiant.e doit aussi avoir recours, de manière adéquate et uniforme, à un des systèmes de présentation des références reconnus dans le monde universitaire. Le projet de recherche doit aussi inclure une page de présentation.

---

## Travail final

Date de remise : 16 déc. 2022 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

À partir des commentaires fournis sur le projet de recherche, l'étudiant.e devra rédiger un travail final portant sur une question liée aux thèmes abordés dans le séminaire.

La séance 11 sera consacrée à un atelier de discussion portant sur les travaux finaux. Lors de cette séance de discussion, les étudiant.e.s seront invité.e.s à présenter leurs recherches et à échanger avec les autres étudiant.e.s et le professeur.

Le travail final doit être d'une longueur d'environ 12 pages (donc d'environ 3500 mots), en Times New Roman, taille 12, interligne et demi, avec des marges normales. L'étudiant.e doit aussi avoir recours, de manière adéquate et uniforme, à un des systèmes de présentation des références reconnus dans le monde universitaire. Le travail final doit aussi inclure une page de présentation et une bibliographie.

Les quatre critères d'évaluation du travail final sont : (a) la qualité de l'argumentation (30 %) ; (b) la maîtrise des concepts mobilisés et l'utilisation adéquate de la documentation pertinente (30 %) ; (c) l'originalité de l'analyse (25 %) ; (d) le respect des consignes méthodologiques et la qualité de la langue (15 %).

Plan de cours non officiel

---

## Fiches de lecture

18 juin 2022 (10h25)

Date de remise : À déterminer

Avant 9h la journée du cours.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : Sur le forum hebdomadaire

Directives de l'évaluation :

Pour au moins 8 des 10 séances de cours consacrées à l'analyse de textes durant le semestre, les étudiant.e.s devront publier sur le forum hebdomadaire (et ce *avant 9h le jour de la séance en question*) une fiche de lecture présentant quelques pistes de discussion et de réflexion à propos du ou des textes à l'étude.

La fiche de lecture devra être d'une longueur d'environ 300 à 500 mots. Les étudiant.e.s seront aussi invité.e.s à consulter les fiches de lecture de leurs collègues avant le cours pour se préparer à la discussion.

---

## Animation d'une séance de discussion

Date de remise : À déterminer

Le calendrier des présentations sera déterminé au début du semestre.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Directives de l'évaluation :

Chacun.e des étudiant.e.s sera appelé.e à prendre en charge l'animation d'une des séances du séminaire. Dépendamment du nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s au séminaire, cette prise en charge pourrait se faire en équipe.

L'animation d'une séance de discussion doit inclure une courte présentation (d'environ 20 minutes si l'étudiant.e est seul.e, ou plus si en équipe) du ou des textes à l'étude pour cette séance. S'en suivra une discussion avec le reste du groupe, pour laquelle l'étudiant.e ou les étudiant.e.s en charge d'animer la discussion devront orienter et relancer les échanges.

Pour cette évaluation, les étudiant.e.s seront évalué.e.s sur leur capacité à présenter adéquatement un texte en vue d'une discussion de groupe, de même que sur leur aptitude à efficacement animer une activité de discussion de groupe.

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	80	84,99
B	76	79,99
B-	72	75,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	68	71,99
C	64	67,99
E	0	63,99

# Plan de cours non officiel

## Gestion des délais

Aucun retard dans la remise des travaux ne sera accepté, à moins de maladie ou autre raison sérieuse acceptée par le professeur et appuyée par une preuve adéquate. Les retards non autorisés seront donc pénalisés. Dans ce cours, la pénalité par jour de retard dans la remise de vos travaux est de 5%.

## Politique sur le plagiat

L'étudiant inscrit à ce cours est assujéti au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* qui interdit toute forme de plagiat. Tout étudiant qui commet une infraction à ce règlement dans le cadre du présent cours est passible de sanctions. Pour plus d'informations concernant ce qui est interdit et ce qui est considéré comme une forme de plagiat, consultez le document à l'adresse suivante :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> ↗

## Politique du français

Le Conseil de la Faculté de philosophie a adopté une politique du français qui est en vigueur depuis la session d'hiver 2009. Attendu que la qualité de l'expression de la pensée est une composante essentielle de l'excellence en philosophie, le Comité des programmes de premier cycle en philosophie recommande au minimum que la qualité du français soit prise explicitement en considération dans l'évaluation de chaque travail ou examen, qu'il soit fait en classe ou à la maison. L'entièreté de la politique du français en vigueur à la Faculté de philosophie peut être consultée à l'adresse suivante :

[www.fp.ulaval.ca/sites/fp.ulaval.ca/files/fp/politique-francais.pdf](http://www.fp.ulaval.ca/sites/fp.ulaval.ca/files/fp/politique-francais.pdf) ↗



## Appréciation de l'enseignement

En conformité avec la Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval, il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation par les étudiants. Votre opinion est très importante. Les commentaires constructifs, positifs comme négatifs, aident à distinguer les aspects à améliorer et ceux à consolider. Vous ne profiterez peut-être pas vous-mêmes des bonifications apportées, mais vous contribuerez à l'amélioration continue de ce cours dont bénéficieront les futures cohortes, tout comme les précédentes l'ont fait pour vous. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

## Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval

Ainsi qu'en dispose le [Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval](#) dans son préambule, « l'Université reconnaît sa responsabilité de créer et de maintenir, pour tous les membres de la communauté et pour les tiers, un environnement propice à la réalisation de ses missions d'enseignement et de recherche, de même qu'un milieu de travail, d'étude et de prestation de services harmonieux, exempt de harcèlement, où chacun a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique. »

Au sein de l'Université, n'hésitez pas à consulter les ressources développées par le [Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement](#), ainsi qu'à avoir recours au soutien et aux conseils offerts.

## Étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage ou de santé mentale

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Plan de cours non officiel

## Matériel didactique

18 juin 2022 (10h25)

### Matériel obligatoire

Tous les textes au programme seront mis à disposition des étudiant.e.s sous forme de fichier .pdf ou de lien internet.

### Matériel complémentaire

Le matériel complémentaire sera entièrement fourni sous forme de fichier .pdf ou de lien internet.

## Bibliographie

### Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.